

Direction de la Vie Citoyenne  
Service Participative

CONSEIL DE QUARTIER  
DU  
CLOU BOUCHET

**Relevé de conclusions du Conseil de Quartier  
Du 19 Septembre 2007**

**Co-Présidents :** Andrée Chareyre, Philippe HERBERE

**Elus municipaux :** Amaury BREUILLE, Rodolphe CHALLET, Nicole GRAVAT, Jacqueline LEFEBVRE.

**Membres :** Odette BODIN, Claudette BŒUF, Jean-Claude BUISSON, Gabriel CALAIS, Patrick DEMEILLES, Yolande FOUQUET, Nathalie PRUNIER, Françoise VALET

**Intervenants :** Cyril BAUMARD (Technicien CAN), Francis GUILLEMET (Maison de l'ORU), Philippe VARENNE (OPAC)

**Service Vie Participative :** Laurence FAUCON

**Service Vie Citoyenne :** Marie LABOMME

**Excusés :** Mohammed EL MOUMNI, Gilles FRAPPIER, Mr GESLIN, Evelyne VERLAGUET

**Public :** une vingtaine de personnes

**Ordre du jour :**

- Organisation du tri sélectif dans le quartier
- Présentation du schéma des pistes cyclables sur le quartier
- Affectation du solde du budget du conseil de quartier
- Questions et informations diverses

**1/ Organisation du tri sélectif et présentation des emplacements possibles**

Présentée par Cyril BAUMARD, Adjoint au Directeur de la Régie Déchets Ménagers (CAN)  
Mr BAUMARD explique à l'assemblée les consignes de tri.

Chacun des points d'apport sera équipé de 3 BACS.

- **Un bac de couleur verte** pour les verres (bouteilles, bocaux, flacons)
- **Un bac de couleur jaune** pour les bouteilles en plastique, les cartons, les briques alimentaires, les boîtes de conserves bien nettoyées mais non rincées (l'eau utilisée devrait être traitée, ce qui générerait un coût supplémentaire)
- **Un bac de couleur bleue** pour les journaux, magazines, prospectus, annuaires, enveloppes (y compris celles à fenêtre)

**Dans la poubelle d'ordures ménagères (ou apporter en déchetterie):**

la vaisselle, les pots de fleurs, les barquettes sales, les barquettes en polystyrène, les conserves contenant des restes, les pots de produits laitiers (yaourts, crème fraîche), les films et sacs en plastique, les couches culottes...

**En cas de doute, jeter le déchet avec les ordures ménagères.**

Il est essentiel de « **bien trier** », car les produits refusés en centre de tri, sont retournés en décharge et cette opération coûte très chère à la collectivité.

En 2006, 17% du tonnage collecté sélectivement ont été retournés en décharge avec un coût de 173 € par tonne.

L'organisation du tri sélectif dans le quartier passera obligatoirement par une **étape pédagogique** préalable.

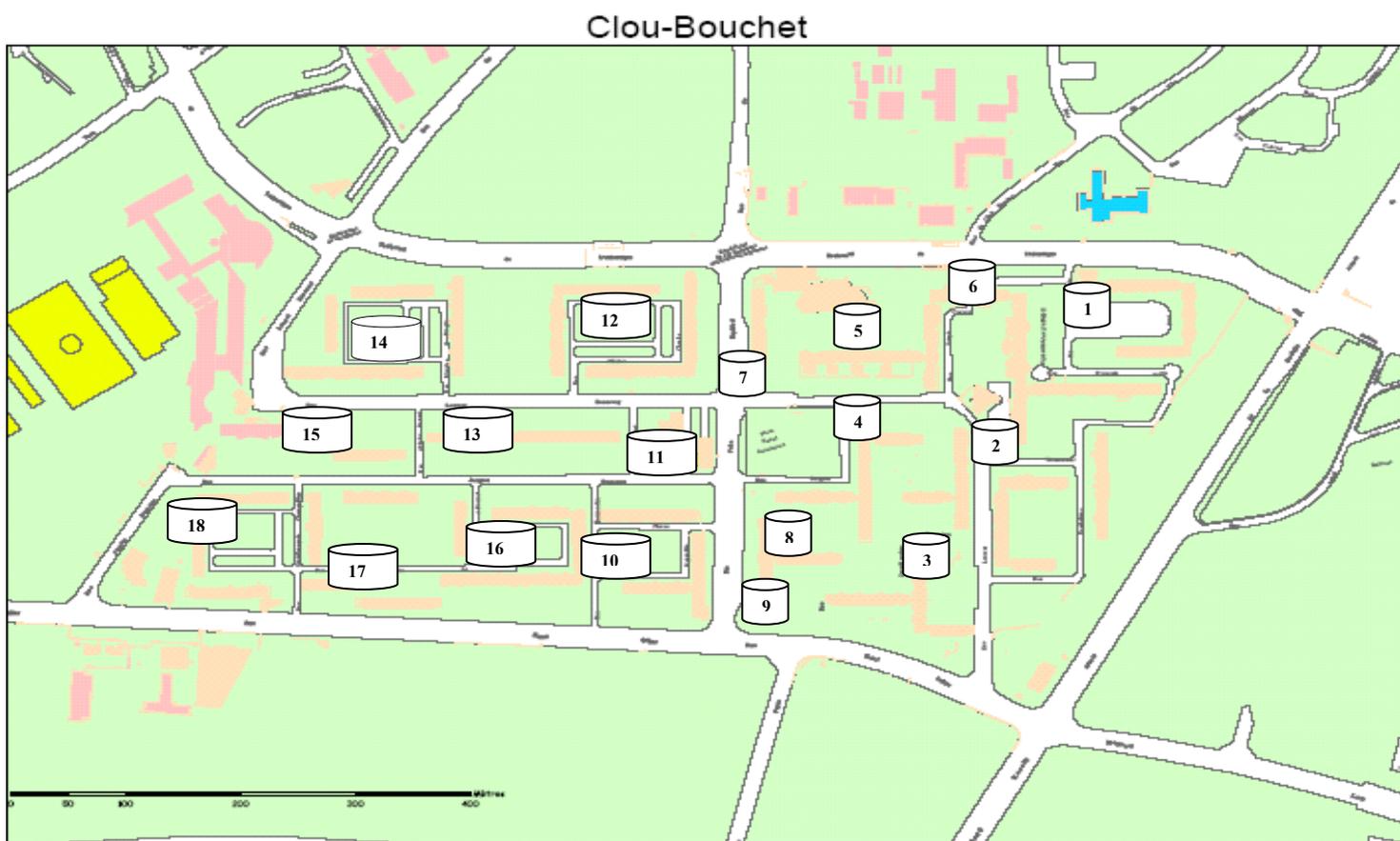
Des actions d'information et de sensibilisation seront mises en place à 4 niveaux :

- En Conseil de Quartier (réunion publique de ce jour)
- Des réunions d'information collectives seront organisées sur 4 secteurs. Les habitants seront prévenus.
- Un travail de sensibilisation sera réalisé par les « Ambassadeurs du tri » qui se présenteront auprès de chaque foyer et remettront un guide
- Des actions de sensibilisation seront également organisées auprès des écoles.

**Un numéro vert gratuit sera disponible pour toute question ou doute.**

**Présentation du plan d'apport volontaire** par Francis GUILLEMET (Maison de l'ORU)

**18 points sont prévus** ; ils seront à valider avec les habitants.



# Lieux d'implantation

- PAV 1 Parking Langevin
- PAV 2 Parking Thimonnier Nord
- PAV 3 Parking Bonnevey Sud
- PAV 4 Parking Bonnevey Nord
- PAV 5 Square Galilée
- PAV 6 Parking Cugnot Nord
- PAV 7 Parking Siegfried Nord Est
- PAV 8 Parking Delambre
- PAV 9 Parking Delambre Sud
- PAV 10 Parking îlot Siegfried
- PAV 11 Parking Mairie annexe
- PAV 12 Parking îlot Chasles
- PAV 13 Parking Daguerre Nord
- PAV 14 Parking îlot Broglie
- PAV 15 Parking Antoine Baume
- PAV 16 Parking îlot Fresnel
- PAV 17 Parking îlot Verrier
- PAV 18 Parking îlot Champollion

## **TRES CONCRETEMENT :**

Un cabas sera mis à disposition de chaque foyer. Il servira de stockage temporaire des déchets (verres, journaux, bouteilles en plastique...) et chacun ira ensuite repartir le contenu dans les 3 bacs, selon la nature des déchets.

Ce cabas sera probablement à retirer auprès de la mairie de quartier et devrait être disponible courant Janvier 2008.

## **QUESTIONS :**

- Concernant les vides ordures actuels ;

Monsieur VARENNE de l'OPAC informe l'assemblée qu'il n'est pas prévu de les supprimer maintenant mais à terme : oui.

- Concernant les encombrants présents dans les locaux à vélos (matelas, moteurs...) ;

Mr VARENNE précise qu'actuellement, ce sont 4 agents de l'OPAC qui ne font que ça. Il annonce que l'OPAC abordera cette question avec la Ville de NIORT et la CAN.

- Concernant la Résidence Angélique II qui n'a pas de poubelles jaunes : cette question concerne le Syndic ; c'est à lui de s'en occuper.

## **2/ Présentation du schéma des pistes cyclables sur le quartier par Amaury BREUILLE**

Une présentation avait déjà été faite lors d'un précédent Conseil de Quartier. Aujourd'hui, le projet est définitif et il n'y a pas eu de modification importante.

Des pistes cyclables seront aménagées du carrefour Bd Pasteur/ Bd de l'Atlantique/ av. de la Rochelle, rejoignant le rond point Léo Lagrange et se terminant au rond point de la Marne.

Le schéma est conforme au principe d'aménagement qui a déjà été présenté à savoir, sur la partie haute de l'avenue de la Rochelle :

- une bande sera aménagée de chaque côté de l'intersection du Bd Pasteur/ Bd de l'Atlantique,
- un sas à vélos, c'est-à-dire une ligne d'effet reculée pour les voitures qui permettra aux vélos de se placer légèrement devant à hauteur du feu,
- les deux voies actuelles pour les voitures seront modifiées : une voie uniquement réservée au tourne à gauche et une pour le tout droit,
- les bandes cyclables seront aménagées au plus près du trottoir des deux côtés ainsi que des îlots de stationnements et deux arrêts de bus pour les TAN avec accès aux personnes à mobilité réduite.

Au niveau du rond point Léo Lagrange :

- les bandes cyclables se termineront avant le rond point afin d'intégrer les cyclistes parmi les voitures.

Après le rond point Léo Lagrange :

- les bandes cyclables reprendront des deux côtés et rejoindront le rond point de la Marne.

Au rond point de la Marne :

- les bandes cyclables prendront fin juste avant le carrefour. Il est prévu une circulation mixte avec une zone « 30 » sur le centre ville car il n'est pas possible d'aménager des bandes cyclables valables.

Il est prévu la suppression de 37 places de stationnement sur l'ensemble de l'aménagement de l'avenue de la Rochelle. Mais il n'y aura aucun impact sur les arbres actuellement existants.

**Les travaux seront réalisés en fin d'année 2007 début 2008.**

Une personne dans le public évoque le stationnement souvent « anarchique » devant La Poste. Il y a régulièrement plusieurs voitures (car les plots du couloir ont disparu).

C'est une question qu'il faudra réfléchir en Conseil de Quartier dans le cadre du réaménagement du boulevard. Une première proposition de réduire la largeur de ce couloir est avancée.

## **3/ Affectation du solde du budget du Conseil de Quartier**

Les 120000 € disponibles seront affectés à :

- l'installation d'un canisite lié à l'aménagement de l'îlot Thimonnier et situé à proximité
- l'implantation d'un demi-terrain d'évolution prévu également dans le cadre de l'aménagement de Thimonnier
- l'achat d'une vingtaine d'arbres de belle taille dans la perspective de l'aménagement de la forêt intérieure et de l'îlot Thimonnier. Le choix en pépinière de ces arbres pourra se faire avec quelques membres du Conseil de Quartier, de la commission arbres de la Ville et des techniciens.

## **4/ Questions et informations diverses**

- La Fresque des enfants

Elle a été réalisée cet été avec les enfants. L'opération a été pilotée par l'artiste Emmanuelle GABORIT. Les services techniques souhaitent revoir l'emplacement exact car la fresque doit être posée perpendiculairement à la rue.

- Assemblée Plénière et Mise en veille des Conseils de Quartier

Rodolphe CHALLET invite les membres du Conseil à participer à l'Assemblée plénière des CQ le 6 Octobre. La matinée sera en partie consacrée à la visite de différentes réalisations initiées par les Conseils de Quartier.

Il informe l'assemblée que le fonctionnement des CQ sera mis en veille pendant la période de campagne électorale, c'est-à-dire de janvier à mars. Ceci pour éviter la confusion entre les réunions publiques et les réunions politiques. Toutefois, les commissions de travail pourront continuer à se réunir.

Après les élections municipales, il y aura le renouvellement des CQ.

Le budget du CQ pour 2008 sera à l'ordre du jour du CQ du 13 Novembre prochain.

- Un PC pour les membres du Conseil de Quartier

Suite à une demande antérieure, un ordinateur exclusivement destiné aux membres du CQ a été installé dans les locaux de la mairie du Clou Bouchet. Ce PC possède une connexion à Internet et peut aussi être utilisé pour aller sur le Forum des Conseils de Quartier.

- Point sur les fiches de proximité

La place de parking « handicapé » demandée devant la Résidence Angélique I a bien été matérialisée depuis le dernier CQ.

L'intervention concernant le rebouchage d'un trou sera effectué prochainement.

- Question

Mr HERBERE rappelle qu'une fiche de proximité avait été faite pour donner une dénomination au Square LA FONTAINE. Qu'en est-il ?

Nicole GRAVAT propose de se renseigner car elle fait partie de la commission d'attribution des noms.

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.

<b>Le prochain Conseil de Quartier se tiendra le Mardi 13 Novembre 2007</b>
---